



Medienmitteilung Communiqué de presse

14 août 2017

Le Ministère public cantonal pour la poursuite des infractions économiques communique:

Bienne

Comptable mise en accusation pour abus de confiance

Le Ministère public cantonal pour la poursuite des infractions économiques a mis en accusation une comptable ayant été active au Ministère public des mineurs à Bienne. Elle est accusée d'abus de confiance pour un montant d'environ CHF 650'000. La prévenue a admis les faits.

Le Ministère public cantonal pour la poursuite des infractions économiques a mis en accusation une ancienne collaboratrice du Ministère public des mineurs, Agence Jura bernois-Seeland, qui y était employée en qualité de comptable. Il lui est reproché d'avoir soustrait environ CHF 650'000 entre 2010 et 2016 à des fins privées. La prévenue a eu accès aux liquidités au moyen de justificatifs falsifiés et de fausses écritures. Elle devra répondre de ses actes devant le Tribunal pénal économique pour abus de confiance et faux dans les titres.

Une révision ordinaire des comptes de l'Agence effectuée par le Contrôle des finances au mois de septembre 2016 avait mis au jour des irrégularités dans la comptabilité. La prévenue a admis les faits. Elle a été licenciée avec effet immédiat.

Pour tous renseignements, Yannick Montavon, chargé d'information suppl. du Ministère public, se tient à votre disposition jusqu'à 11h00 (tél.031 636 20 60).